

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
12207

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

**OBJET : Opérations Beltram et Cirene, Arbois
CPER 2015-2020**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les deux projets structurants Beltram et Cirene, inscrits au CPER 2015-2020, seront réalisés, sur le site du Technopôle de l'Arbois (ZAC du Petit Arbois), dédié aux sciences de l'environnement, à la demande d'Aix-Marseille Université et sous la maîtrise d'ouvrage de la Métropole Aix-Marseille Provence.

BELTRAM

Il s'agit, de la rénovation et du réaménagement du bâtiment dénommé Beltram en vue d'accueillir les locaux destinés au Master « Sciences de l'Environnement Terrestre (SET) ». L'objectif est de rapprocher les étudiants dispersés aujourd'hui sur 3 campus (Marseille Centre, Saint-Jérôme et l'Arbois) des unités de recherche présentes sur le site (CEREGE, IMBE) afin de créer un campus thématique sur les géosciences.

Les réaménagements intérieurs concernent les 4 niveaux de l'édifice de 1627 m². Il sera destiné à accueillir 200 étudiants environ et 161 personnels et enseignants-chercheurs.

CIRENE

Le projet « Cirene », Centre d'innovation et de Recherche en Ecotechnologies, consiste en la construction d'une halle technologique, espace d'une surface utile de 500m² dédié au regroupement de plateformes d'essais. Ces recherches visent à analyser le cycle de vie des nanoparticules et nanomatériaux pour évaluer les impacts et le vieillissement des produits dans des conditions parfaitement contrôlées.

Le cout prévisionnel pour ces 2 opérations est de 2 200 000 €TTC répartis entre la réhabilitation de Beltram, 1 198 000 € et la création de Cirene 1 002 000 €. Les participations du Conseil départemental à ces deux opérations sont respectivement fixées à 366 000 €et 134 000 €

Une fiche technique et financière est jointe au présent rapport.

Le montant de l'affectation est indiqué en annexe au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

Fiche bâtiments Beltram et Cirene
Domaine du Petit Arbois
CPER 2015-2020

Organisme porteur	Métropole Aix-Marseille Provence BP 48014 13567 MARSEILLE CEDEX 02
Représentant	Président : Jean-Claude Gaudin
Montant sollicité	500 000 €
Montant du projet	2 200 000 €
Mesure	CPER 2015-2020, projet Immobilier
Objet	<ul style="list-style-type: none"> - bâtiment Beltram : réhabilitation pour espaces d'enseignement (SET) - Halle Cirene : création d'un espace de recherche sur les nanomatériaux et le cycle de vie
Lieu d'exécution du projet	Domaine du petit Arbois

Plan de financement prévisionnel Beltram

DEPENSES TTC (€)		RECETTES (€)	
Etudes préalables	66 000 €	Etat (équipements, études)	100 000 €
Conception	98 000 €	Conseil régional	366 000 €
Travaux	934 000 €	Conseil départemental 13	366 000 €
Equipements	100 000 €	Métropole AMP	366 000 €
Total	1 198 000 €		1 198 000 €

Plan de financement prévisionnel CIRENE

DEPENSES TTC (€)		RECETTES (€)	
Etudes préalables	31 600 €	Etat (équipements, études)	100 000 €
Conception	98 200 €	Conseil régional	384 000 €
Travaux	864 200 €	Conseil départemental 13	134 000 €
Equipements	8 000 €	Métropole AMP	384 000 €
Total	1 002 000 €		1 002 000 €

Subvention sollicitée : 500 000 € sur 2 200 000 € (soit 23%)